

AESH



le grand bond en arrière!

Le président de la République a annoncé mercredi 26 avril, lors de la Conférence Nationale du Handicap, un retour en arrière dramatique concernant le métier d'Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap.

LES AESH MÉPRISÉ-ES

Il est en effet question de « regrouper le cadre d'emploi des AESH avec celui des AED autour du métier d'accompagnant à la réussite éducative (ARE) ».

Cette proposition n'a jamais été discutée avec les organisations syndicales représentatives, preuve du mépris constant d'Emmanuel Macron pour le dialogue social.

Elle tourne sciemment le dos aux attentes exprimées par les AESH à de nombreuses reprises ces derniers mois.

DÉNI DE PROFESSIONNALITÉ

Ce nouveau concept d'ARE traduit clairement la volonté de nier la spécificité du métier d'AESH au détriment de l'inclusion des élèves en situation de handicap. Il conduirait à une re-dilution des missions des AESH, fragiliserait leur situation et irait à l'encontre de leur nécessaire professionnalisation. Au final, il ne résoudrait en rien les manques majeurs de l'école inclusive. C'est un leurre et une tromperie, pour les élèves, leurs parents et les personnels.

LES AESH DOIVENT ÊTRE RECONNU-ES !

Les AESH sont le maillon fondamental de l'école inclusive. Aujourd'hui, ils et elles sont victimes d'un système qui manque de moyens humains à la hauteur des besoins et qui ne permet pas d'assurer un service public de qualité. Un système qui les empêche de mener à bien leur mission d'une très grande utilité sociale, malgré leur engagement sans faille. Ce métier est quasi exclusivement assuré par des femmes, ce qui aggrave son déclassement salarial et freine sa reconnaissance. La FSU exige que le métier et la professionnalité des AESH soient mieux reconnus. Il y a urgence !

AVEC LA FSU, UN STATUT, UN MÉTIER !

La FSU rappelle ses revendications de création d'un corps de fonctionnaires de catégorie B intégrant et reclassant les AESH déjà recruté·es et la suppression des PIAL. La FSU porte une redéfinition du temps de travail des AESH, permettant l'accès à des emplois à temps complet, pour toutes et tous les AESH actuellement sous contrat, en restant sur les missions d'accompagnement et en intégrant des temps de concertation, de formation et de préparation.

Pour ces raisons, la FSU appellera les AESH à se mobiliser pour contrer ce recul inacceptable et gagner la reconnaissance de leur métier et l'amélioration de leurs conditions d'emploi !



Stage AESH

**Vendredi 16 juin au lycée
E. Labbé de Douai**

"ARE", grille salariale, missions ...
Toute l'actualité des AESH
et les réponses à vos questions

